

La science politique et l'étude des partis politiques

L'analyse réaliste des partis politiques, qui part de l'observation concrète des pratiques partisanes plutôt que de ce que les partis devraient être ou des fonctions qu'ils sont censés remplir, n'a pas attendu l'émergence institutionnelle de la science politique. Elle est concomitante du développement, entre la seconde moitié du XIXe siècle et les vingt premières années du XXe siècle, de la démocratie de masse, période durant laquelle les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, puis l'Allemagne, la Belgique, et enfin la France et l'Italie voient apparaître des organisations durables, de caractère fédéral ou confédéral, dont le but affiché est la conquête pacifique, via les élections, des postes de pouvoir politique. Dès le début de ce siècle en effet, Moisei Ostrogorski, Roberto Michels et Max Weber¹ définissent les contours de ce qui deviendra, après la Seconde guerre mondiale, un des terrains de prédilection de la science politique.

Ces trois auteurs, qui sont les premiers à aborder de front le problème de l'organisation concrète de la démocratie de masse, se caractérisent d'abord, au-delà de leurs différences, par le refus d'adopter le point de vue normatif prédominant jusqu'alors, lequel considère l'existence des partis comme contradictoire avec le principe de la volonté générale et avec la nécessaire unité de la nation. Tous les trois partagent l'idée, pour reprendre la formulation de Weber, que «ces nouvelles formations sont des enfants [...] du suffrage universel, de la nécessité de recruter et d'organiser les masses» (p. 154). Michels va même plus loin en voyant les partis comme un moyen d'émancipation politique des «faibles» : «la démocratie ne se conçoit pas sans organisation, écrit-il. L'organisation est, entre les mains des faibles, une arme de lutte contre les forts» (p. 25). Cette commune perspective amène Ostrogorski, Weber et Michels à dépasser un angle purement descriptif et à s'attacher avant tout au parti comme forme organisationnelle et non comme expression d'une doctrine ou d'intérêts sociaux. Si aucun ne réduit le parti à un type unique, tous considèrent en effet que les partis politiques modernes sont voués à se professionnaliser et à se bureaucratiser et, partant, à s'autonomiser par rapport à leur base sociale.

Qu'il s'agisse d'Ostrogorski qui, en se fondant sur l'exemple américain, annonce le triomphe des machines partisanes sur les élus devenus les «phonographe(s) du caucus» ; de Michels qui, en s'appuyant sur le cas du parti social-démocrate allemand (SPD), dénonce le règne de l'oligarchie des permanents et des dirigeants préoccupés uniquement de préserver leurs privilèges ; ou enfin de Weber, pour qui les partis de clientèles associés au suffrage censitaire et à la phase d'apprentissage du suffrage universel et au règne des notables, sont condamnés à être remplacés par des bureaucraties conduites par des entrepreneurs charismatiques, tous constituent «le» parti comme un objet scientifique clairement distinct de son environnement social. Pour autant les préoccupations normatives ne sont pas étrangères à ces auteurs. Le regard porté sur les organisations partisanes reste très critique, notamment chez Ostrogorski et Michels, qui considèrent que les dirigeants des

(1) La bibliographie concernant les ouvrages et articles de référence se trouve en fin d'article. Les pages entre parenthèses correspondent aux éditions citées.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

partis modernes tendent à privilégier leurs propres intérêts au détriment de ceux de leurs adhérents ou de leurs électeurs. Cette articulation entre une analyse réaliste de l'organisation des partis et une réflexion sur leur fonction restera en arrière-plan de nombreuses études postérieures.

En effet, c'est à peine forcer le trait que de dire que la grande majorité des travaux de science politique concernant les partis se sont inscrits, explicitement ou non, dans ce double héritage qui associe analyse organisationnelle et réflexion sur la forme idéale que devraient prendre les partis. Ces travaux, on va le voir, ont permis de mieux comprendre les conditions de la genèse et du développement des partis dans les démocraties occidentales, leur fonctionnement interne et notamment les rapports entre les adhérents, les cadres dirigeants et les élus ; ils ont également rendu possible l'élaboration de typologies permettant des comparaisons internationales. Ce faisant l'approche sociétale des partis, à savoir celle qui réfléchit sur l'articulation des clivages sociaux et des clivages partisans, et qui n'est pas sans rapport avec la définition pré-démocratique du parti comme ensemble flou d'individus partageant des idées ou des intérêts politiques communs, a été longtemps sous-investie. La redécouverte relativement récente de ce qu'on peut appeler l'ancrage anthropologique des partis politiques nous permet de séparer analytiquement ces traditions d'analyse et de nous interroger sur leur caractère ou non indépassable.

La prépondérance des analyses organisationnelles

C'est sans doute Maurice Duverger, en publiant en 1951 la première grande étude synthétique consacrée aux partis politiques, qui a le plus contribué à définir le champ des recherches sur cette question dans les trente années qui ont suivi. Cet ouvrage, devenu un des «classiques» de la science politique mondiale ainsi que la référence de base de la plupart des études consacrées aux partis, se rattache explicitement aux œuvres fondatrices d'Ostrogorski et de Michels. Il privilégie lui aussi une approche organisationnelle. Est ainsi affirmée dès l'introduction l'idée que «les partis actuels se définissent beaucoup moins par leur programme ou la classe de leurs adhérents que par la nature de leur organisation» (p. 20). Par rapport à ces travaux, il se spécifie toutefois par un souci de classification non seulement des partis mais des systèmes qu'ils forment.

Partis et systèmes de partis

Compte tenu des contraintes de place nous ne pouvons présenter les nombreuses recherches qu'a inspiré ce dernier aspect. Rappelons simplement que dans le souci de compléter l'approche classique des institutions politiques en fonction des types de régime, M. Duverger a proposé de faire du système de partis, lui-même en relation avec le mode de scrutin et la forme prépondérante d'alliance qui lui est lié, une variable explicative essentielle des régimes politiques. Selon lui la représentation proportionnelle *tend* à un système de partis multiples, rigides et indépendants les uns des autres, tandis que le scrutin majoritaire à deux tours *tend* à un système de partis multiples, souples et dépendants les uns des autres et le scrutin majoritaire à un seul tour *tend* au dualisme des partis. La formulation tranchée de cette proposition, présentée comme une «loi», a donné lieu à de

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

nombreux débats. Le poids d'autres variables institutionnelles a notamment été souligné. Ainsi Douglas W. Rae², au terme d'une analyse très complète des corrélations entre systèmes de partis, suffrages et modes de scrutin, a mis en évidence l'importance des seuils de représentation et du découpage des circonscriptions électorales. A propos de la France, de nombreux auteurs ont également complété le point de vue de M. Duverger sur le rôle joué par le scrutin majoritaire à deux tours dans la formation de deux systèmes d'alliances, en y ajoutant l'influence de l'élection présidentielle au suffrage universel. D'autres chercheurs ont introduit des variables «extra-institutionnelles» pour mieux rendre compte de la stabilité de certains systèmes multipartisans. Giovanni Sartori a insisté par exemple sur le degré de polarisation idéologique et l'existence ou non de partis «anti-système» comme facteurs favorables ou défavorables à la formation de coalitions stables : tout séparé de ce point de vue, le système des partis de la IV^e République et celui d'Israël ou des Pays-Bas d'aujourd'hui, bien qu'ils se caractérisent tous par le scrutin proportionnel et le multipartisme.

Si elles ont eu l'incontestable mérite de renouveler l'approche traditionnelle des régimes politiques et de mettre l'accent sur les effets, sur un parti donné, que produisent les stratégies de ses concurrents les plus directs, les études sur les systèmes de partis initiées par M. Duverger se sont souvent enfermées dans un certain formalisme, plus descriptif que véritablement explicatif. «Quelle commune mesure entre le dualisme britannique des vingt dernières années, réel, absolu, et celui des Etats-Unis qui est largement formel et apparent ?» remarquait déjà Georges Lavau en 1953. De plus, en traitant les lois électorales comme une variable indépendante, alors qu'elles sont un enjeu essentiel de la compétition politique, les recherches sur les systèmes de partis se sont par exemple interdit de rendre compte des stratégies complexes des forces politiques pour, selon leurs intérêts, les remettre en cause, en atténuer les effets ou au contraire les légitimer. De manière générale, en se focalisant sur les facteurs proprement institutionnels, elles se sont révélées peu à même d'analyser les changements de tout ordre qui affectent les systèmes de partis.

L'obsession typologiste

En ce qui concerne l'approche organisationnelle des partis, M. Duverger innove par un même souci de classification que pour les systèmes de partis. Il introduit une série d'oppositions fondées sur des *idealtypes*, c'est-à-dire «des tendances générales plutôt que des types tranchés» (p. 32), qui visent à distinguer les partis en fonction de leur origine (parlementaire ou extérieure, par exemple associative, syndicale ou cléricale), de leur taille et de leur structure. Ce dernier point lui permet de fonder la célèbre opposition entre les partis de cadres et les partis de masses. Les premiers, qui correspondent *grosso modo* aux partis libéraux et conservateurs, «reposent, selon lui, sur des comités peu étendus, assez indépendants les uns des autres, généralement décentralisés ; ils ne cherchent pas à multiplier les adhérents ni à encadrer de grandes masses populaires, mais plutôt à regrouper des personnalités» ; ils sont donc faiblement hiérarchisés et demeurent pour l'essentiel

(²) *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Yale University Press, 1967.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

sous le contrôle des parlementaires. Les seconds, qui renvoient aux partis socialistes européens, s'appuient pour leur part «sur l'encadrement des masses populaires aussi nombreuses que possibles». Ce type de structure implique un dense maillage du territoire, le paiement régulier de cotisations par les adhérents, l'encadrement des sympathisants et des électeurs par le biais d'une intense propagande doctrinale mais aussi d'offres de services divers (loisirs, marchandises à bas prix, assurances, protection juridique...), ainsi que l'existence d'un corps de permanents et un contrôle étroit des élus par le parti.

D'emblée M. Duverger précise que ces deux types n'épuisent pas la réalité : le communisme et le fascisme relèvent selon lui d'une catégorie à part ; ils «ont en commun une centralisation très poussée [...] ; un système de liaisons verticales établissant un cloisonnement rigoureux entre les éléments de base, qui protège contre toute tentative de schisme et de division, et assure une discipline très stricte» (p. 44). D'autres partis, tels que les partis démocrates-chrétiens lui paraissent constituer un type intermédiaire ; d'autres encore échappent totalement à sa grille, à l'instar du parti travailliste, des partis agraires ou des partis de clientèles et des camarillas extérieurs au monde occidental. L'aspect approximatif des catégories de M. Duverger ne va pas empêcher ses successeurs de s'engouffrer dans la brèche et, tel Perceval à la conquête du Saint-Graal, concentrer l'essentiel de leurs efforts à l'élaboration de nouveaux types.

Samuel Eldersveld propose ainsi en 1964 la notion de «parti strataρχique». Très inspiré des partis américains, ce modèle renvoie à des partis entièrement voués à l'efficacité électorale où chaque strate de l'organisation dispose en conséquence d'une grande autonomie dans l'élaboration de son programme, dans son financement et dans le choix de ses candidats. A peu près au même moment, Otto Kirchheimer annonce la fin des partis de masses et des partis de cadres au profit du parti «attrape-tout» (*catch-all-party*). L'apparition de celui-ci, qui réunit la centralisation des premiers et le bagage idéologique sommaire ainsi que l'activité essentiellement électorale des seconds, s'explique par l'émergence de nouvelles sources de financement et par le développement sans précédent des moyens de communication. Le mécénat et les cotisations des adhérents ont désormais été remplacés, selon les pays, par l'argent des groupes d'intérêt ou par le recours aux fonds publics. La concurrence s'en est trouvée accrue. Les partis doivent donc désormais toucher un public plus large, ce qui les amène à insister «sur des enjeux peu susceptibles de soulever une hostilité dans la communauté» (p. 185). Dans un même ordre d'idées, Jean Charlot, confronté à la nouveauté du parti gaulliste, ni parti de masses classique, ni parti d'élus, propose la notion de «parti d'électeurs»³.

En cherchant à réduire la diversité phénoménologique des partis à quelques types bien déterminés, la science politique était vouée non seulement à courir derrière une réalité historique en perpétuelle évolution, d'autant plus insaisissable que la forme parti se banalisait dans les anciens pays coloniaux, mais à ne jamais parvenir à un accord sur les critères et les degrés des classifications

(³) *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

utilisées. Ainsi le même parti gaulliste qualifié par J. Charlot de «parti d'électeurs», est-il pour O. Kirchheimer l'archétype du «parti attrape-tout» et pour Angelo Pannebianco, en raison de la quasi absence de factions, de la faiblesse de sa bureaucratie, et de la centralisation du pouvoir dans les mains du leader et de son entourage immédiat, le modèle du «parti charismatique». Selon qu'on choisit de mettre l'accent sur les rapports de pouvoir internes, l'héritage des origines, ou la place respective des adhérents et des électeurs, on aboutit inélectutablement à des définitions concurrentes sinon contradictoires. Il n'y aurait rien là que de très normal d'un point de vue méthodologique si ces catégories avaient pour finalité d'éclairer une dimension particulière du parti. Malheureusement en faisant de la typologie la finalité de la recherche et en voulant réduire l'explication des partis à une unique dimension, la science politique a souvent mal rendu compte du fonctionnement effectif des partis et des changements incessants — derrière la permanence des sigles — qui les traversent, lesquels s'accommodent mal de schémas d'explication sommaires.

Les partis comme «champs de concurrence»

Michel Offerlé a récemment proposé un cadre d'analyse plus adapté à la complexité des organisations partisans en s'appuyant sur une relecture de Weber et sur la théorie bourdieusienne des champs. Dans son optique, un parti doit être analysé non seulement comme une entreprise politique tournée vers la conquête des positions de pouvoir, mais aussi comme un espace de concurrence objectivé entre des agents luttant pour le contrôle des ressources collectives que sont la définition légitime du parti, le droit de parler en son nom, le contrôle des investitures et des moyens de financement. Dans cette perspective, les partis se distinguent selon l'importance de leurs ressources collectives propres (permanents, moyens matériels, notoriété du parti...) et des ressources personnelles de leurs élus et dirigeants ; on retrouverait ici l'opposition idéaltypique entre les partis de masses et les partis de cadres si cette distinction entre «capital collectif» et «capital individuel» ne divisait selon M. Offerlé les élites de chaque parti. Tous les partis voient en effet s'affronter des agents qui doivent tout ou beaucoup au parti et des agents qui disposent d'autres ressources (postes d'élus solidement tenus, clientèles d'obligés, notoriété locale ou nationale, compétence garantie par un diplôme rare, appartenance à un grand corps).

Ce genre d'affrontement se retrouve aussi bien sur la scène politique nationale, quand, par exemple dans la course aux postes ministériels, entrent en compétition des hauts fonctionnaires appartenant aux grands corps de l'Etat et des dirigeants ayant fait l'essentiel de leur carrière politique dans l'«appareil» du parti, que sur la scène politique locale quand s'opposent «militants» et «notables» connus par leur profession ou leur appartenance aux vieilles familles de la ville. Mettre l'accent sur la concurrence interne et les ressources différentielles des prétendants dans cette concurrence permet par conséquent une approche plus dynamique des partis et une meilleure compréhension de leurs prises de position. On comprend par exemple mal l'évolution du parti socialiste au cours de ces quinze dernières années, si on ne prend pas en considération, non seulement la baisse du nombre de militants, mais la perte de légitimité interne de la ressource militante par rapport à celle d'élus locaux, d'ex-ministres ou d'anciens membres d'un cabinet ministériel. Le fait que ce parti

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

apparaissent actuellement comme un parti «attrape-tout» ne tient dès lors pas uniquement à une évolution historique inéluctable, mais à la place prépondérante qu'y occupent actuellement les professionnels de la politique par rapport aux militants politiques ou aux militants d'origine associative ou syndicale. Par comparaison, dans une conjoncture politique analogue (la défaite électorale de 1979), les dirigeants du parti travailliste anglais, sous l'influence de la puissante aile-gauche du parti et des représentants syndicaux, avaient au cours des années 80 été contraints d'adopter des positions beaucoup plus «extrémistes» diminuant en cela leurs chances d'un retour rapide au pouvoir.

Cet exemple montre que la compréhension des prises de position d'un parti politique ne découle pas uniquement de sa nature organisationnelle (parti de masses strictement hiérarchisé ou parti d'élus indisciplinés) ou de sa position dans le système politique, mais résulte de la prise en compte des rapports de concurrence qui le traversent. Divers auteurs jugent pourtant ce type d'approche insuffisante pour rendre compte des multiples usages des partis politiques et de leurs effets sociaux ; ils lui reprochent notamment de trop abstraire le parti de son environnement social.

La redécouverte de l'ancrage social des partis politiques

A côté des analyses organisationnelles, parfois baptisées structurelles, a toujours existé une approche des partis insistant davantage sur leur ancrage social (voir en encadré la critique de M. Duverger par G. Lavau). On peut faire remonter cette tradition à l'analyse qu'a faite Karl Marx des luttes politiques sous la Seconde République dans *Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*. Dans ce texte célèbre, Marx associait chacune des tendances politiques (bonapartisme, légitimisme, orléanisme) à l'expression des intérêts des différentes fractions de la classe dominante. Malgré cette première esquisse d'analyse matérialiste des partis politiques, échappant à une vision étroitement déterministe de la superstructure politique appréhendée comme simple «reflet» de l'infrastructure sociale, les auteurs d'inspiration marxiste n'exploreront guère cette piste par la suite, lui préférant le dogme formulé par Lénine suivant lequel la taxinomie des partis correspond à la taxinomie des classes sociales. Paradoxalement ce sont donc plutôt des chercheurs d'inspiration culturaliste qui ont exploré la question de la relation entre clivages sociaux et clivages partisans. Le premier est le politologue norvégien Stein Rokkan⁴ qui, partant de l'idée qu'un parti ne peut durablement enraciner son organisation que s'il se fonde sur un clivage social profond, distingue quatre clivages fondamentaux plus ou moins aigus selon les pays occidentaux. Deux sont nés au cours de la phase d'édification des Etats-nations : le clivage Etat/Eglise et le clivage centre/périphérie ; deux résultent de la révolution industrielle : le clivage urbain/rural et le clivage possédants/travailleurs ; un dernier «sous-clivage» est apparu au cours du XXe siècle au sein de la gauche à la faveur de la révolution bolchévique.

Partis politiques et clivages sociaux

(⁴) Rokkan Stein, Seymour Lipset, *Party Systems and Voter Alignments*, New York, Free Press, 1967.

Daniel-Louis Seiler s'est employé à la suite de Rokkan à classer tous les partis européens en fonction des clivages qu'ils expriment. En combinant les quatre clivages principaux repérés par ce dernier, il a distingué des partis bourgeois et des partis ouvriers (clivage possédants/travailleurs) ; des partis centralistes et des partis régionalistes ou autonomistes (clivage centre/périphérie) ; des partis démocrates-chrétiens et des partis anti-cléricaux (clivage Eglise/Etat) ; des partis agrariens (clivage rural/urbain), le versant urbain n'ayant pas généré de partis spécifiques ; le dernier sous-clivage a pour sa part donné naissance aux partis communistes. L'inscription de chaque parti européen dans une catégorie donnée repose sur son histoire, son programme, les liens qu'il entretient avec différents groupes d'intérêt (syndicats ou associations), et la composition sociale de son électorat et de ses membres. Malheureusement ces données sont loin de converger et l'identification se révèle problématique : le parti socialiste français est ainsi classé comme parti ouvrier alors même que son anti-cléricalisme et le jacobinisme de ses dirigeants le rapproche tout autant sinon plus de la famille des partis centralistes et de celle des partis anti-cléricaux. Quant aux partis écologistes, dont l'implantation électorale est avant tout urbaine, leur rattachement aux partis agrariens laisse songeur. Au-delà de la taxinomie proposée, impropre — comme dans le cas des typologies organisationnelles — à rendre compte de la diversité concrète des partis et à prendre en considération le fait que les catégories sont autant des outils conceptuels que des enjeux de pouvoir à l'intérieur et entre les partis eux-mêmes, la démarche de D.-L. Seiler a le mérite de rappeler que les organisations partisans n'existent que parce qu'elles prennent appui et entretiennent des oppositions sociales et, par-delà, mobilisent des groupes sociaux bien spécifiques.

Le caractère socialement composite de l'électorat, mais aussi des adhérents de la plupart des partis politiques mis en évidence par les nombreuses études quantitatives menées au cours de ces vingt-cinq dernières années n'infirme pas cette idée essentielle. La composition sociale des différents partis européens traduit la persistance de nets clivages en fonction de la religion, du milieu professionnel d'origine et d'appartenance, même si les oppositions sont d'autant plus subtiles qu'on monte dans la hiérarchie des postes car elles entrent alors en interférence avec les logiques propres de la spécialisation politique. Si l'on prend le cas de la France, pour laquelle la plupart des données ont été rassemblées par Colette Ysmal⁵, les militants et les élus issus des professions indépendantes apparaissent nettement plus nombreux dans les partis conservateurs que dans les partis de gauche, dans lesquels prédominent les salariés en majorité du secteur public⁶ ; de même les catholiques pratiquants et les individus passés par l'enseignement privé sont en moyenne trois fois plus nombreux au RPR et à l'UDF qu'au PS ou au PCF. Enfin l'origine sociale mesurée à l'aune de la profession des parents, voire des grands-parents indique que les militants et élus des partis de gauche appartiennent plus souvent que ceux de droite à des familles en ascension sociale par le biais de la réussite scolaire.

⁽⁵⁾ *Les partis politiques sous la Ve République*, Paris, Montchrestien, coll. Domat Politique, 1989.

⁽⁶⁾ Sur ce point voir aussi Gaxie Daniel, «Les logiques du recrutement politique», *Revue française de science politique*, XXX (1), 1980, p. 5-45.

Vers une approche anthropologique des partis

Les études sociographiques sur les membres des partis comme les analyses macro-sociales d'inspiration culturaliste décrivent un phénomène mais n'expliquent pas la permanence des liens existant entre un parti donné et certains groupes sociaux, et ce d'autant plus que ces liens ne sont pas univoques, mais varient beaucoup dans le temps et dans l'espace. Seul le détour par l'histoire sociale et par l'analyse localisée permet dès lors de mettre en évidence la complexité et la variété de ce que nous avons appelé, dans un ouvrage à paraître, les réseaux et les milieux partisans par opposition au parti-organisation⁷, autrement dit l'ancrage anthropologique des partis. Certains travaux récents sur le parti communiste, réputé le plus homogène du point de vue de son organisation (du fait de son fameux «centralisme démocratique»⁸) et de son idéologie, ont de ce point de vue fortement contribué à renouveler les approches classiques des partis. Ils ont mis en évidence tout ce que ce parti devait à certaines communautés professionnelles et immigrées⁹ souvent ancrées dans des territoires, qui, par leurs formes de sociabilité, ont autant marqué le parti que celui-ci les a marquées. Ces recherches révèlent plus généralement que l'implantation d'un parti, son recrutement et les pratiques militantes qui le caractérisent ne peuvent être appréhendés qu'à condition de mettre en évidence les réseaux familiaux, amicaux, syndicaux, associatifs ou encore professionnels qui définissent son milieu d'influence.

C'est également à la condition de mettre en évidence les contours de ce milieu qu'on peut comprendre les transformations qui touchent les partis. On n'a, de ce point de vue, pas encore pris toute la mesure des effets sur les partis communistes ou sociaux-démocrates de la désindustrialisation et de la baisse de l'influence syndicale qu'elle a provoquée, et sur les partis démocrate-chrétiens de la perte d'influence de l'Église catholique. Par là même, l'approche anthropologique autorise une meilleure saisie des rapports de forces internes. En effet, en mettant en évidence la diversité des réseaux constitutifs d'un parti politique et en soulignant leurs transformations et la manière dont ils altèrent l'équilibre des rapports de force internes, elle amène à dépasser une vision purement stratégiste et instrumentale des organisations politiques (voir en encadré le texte de Jacques Lagroye).

Les partis politiques : un terrain encore à explorer pour la science politique

⁽⁷⁾ Sawicki Frédéric, *Les réseaux du parti socialiste. sociologie d'un milieu partisan* (à paraître en janvier 1997 aux éditions Belin). Sur la pertinence d'une approche localisée des partis politiques, voir aussi notre article «Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques», *Politix*, n°2, 1988, p. 13-28.

⁽⁸⁾ L'étude de référence reste celle d'Annie Kriegel, *Les communistes : essai d'ethnographie politique*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1968.

⁽⁹⁾ Il faut ici citer Molinari Jean-Paul, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-Bains, L'Albaron, 1991 ; Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Noiriel Gérard, *Longwy, immigrés et prolétaires (1880-1980)*, Paris, PUF, 1984 et Hastings Michel, *Halluin la rouge : 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire : singularités écologiques et stratégies d'implantation*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

Pendant longtemps, les politistes s'intéressant aux partis ont cherché à en élaborer une «théorie générale». L'organisation ou les fonctions remplies par les partis au sein des systèmes politiques étaient censés, selon les auteurs, épuiser leur «réalité». La complexité des partis, à la fois organisation concrète et représentation mentale, et la diversité de leurs usages (le parti pour un électeur x n'est pas la même chose que pour un militant y) rendent cette entreprise vaine. C'est pourquoi l'angle et la méthode d'analyse adoptés pour traiter les partis devraient en fait dépendre directement des questions posées. Loin d'être un domaine en soi, les partis gagneraient à être considérés une fois pour toutes comme les terrains de recherche privilégiés de trois grands objets de la science politique : la socialisation politique, la mobilisation politique et la sélection des dirigeants.

Relèvent de la socialisation politique la question de la manière dont sont socialisés les militants et les dirigeants, mais aussi celle de la façon dont les partis concourent à socialiser politiquement «leurs» électeurs : sont-ils producteurs de schèmes politiques ou se contentent-ils de véhiculer des représentations produites dans d'autres institutions sociales : la famille, l'école, l'Eglise, le lieu de travail... ? L'attention doit ici se porter non seulement sur les activités partisans au sens strict, mais sur l'ensemble des réseaux et des organisations qui concourent à prédisposer leurs membres à adhérer à un parti ou plus simplement au système de valeurs que ses dirigeants incarnent, ainsi que sur les systèmes de croyances des électeurs. Ressortissent d'une sociologie de la mobilisation, la question de l'apparition de nouveaux partis, celle des formes de ressources mobilisées par un parti donné mais aussi, *a contrario*, celle des conditions dans lesquelles la ressource partisane s'impose à certains entrepreneurs : quand sont-ils obligés de s'affilier à un parti, de s'engager, voire de créer une structure partisane pour réussir dans leur entreprise de mobilisation ? quels obstacles rencontrent-ils¹⁰? L'analyse devrait ici porter en priorité sur l'importance des moyens militants et financiers, des liens avec certaines entreprises, associations ou groupes d'intérêt, sur les gratifications et avantages qu'apporte l'appartenance au parti, mais aussi sur les programmes et thèmes défendus par les responsables. Se rattachent enfin à l'étude de la sélection des élites politiques, d'une part la question de l'importance, dans un parti ou une société donnés, de la ressource partisane pour accéder aux postes de gouvernants (ministres, membres de cabinet, parlementaires...), et d'autre part l'étude de la manière dont les règles institutionnelles contraignent les partis politiques dans la sélection de leurs dirigeants et candidats.

Cette liste n'épuise bien sûr pas les questions que posent les partis à la science politique ou que la science politique gagnerait à leur poser. Aborder les partis dans cet esprit permet cependant à la fois de dépasser la recherche d'une illusoire définition universelle des partis politiques et d'aller au-delà du niveau où se situent bien des monographies. Celles-ci en effet, en faisant généralement succéder de manière purement descriptive un chapitre à caractère historique sur les origines du parti, rédigé généralement à partir du compte-rendu des congrès et des prises de position des

(10) Sur ce point, cf. l'analyse par Bernard Pudal des difficultés rencontrées par les dirigeants ouvriers communistes au cours des années 30 pour surmonter leur illégitimité sociale in *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

dirigeants nationaux ; un chapitre sur l'idéologie ; un sur les dirigeants ; un autre sur les militants ; et enfin un sur l'implantation électorale, présupposent le caractère cumulable de données rassemblées selon des problématiques hétérogènes et produisent *in fine* des images kaléidoscopiques et des sommes qui s'apparentent plus à des catalogues qu'à de véritables analyses.

Frédéric Sawicki

Professeur à l'Université Lille II

BIBLIOGRAPHIE

Charlot Jean, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971, coll. Dossiers U2 (recueil de textes contenant la traduction de nombreux extraits de travaux américains).

Charlot Jean, Charlot Monica, «Les groupes politiques dans leur environnement», *in* Leca Jean, Grawitz Madeleine, dir., *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, tome 3.

Duverger Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1976 (1ère éd. 1951).

Eldersveld Samuel J., *Political parties : a behavioral analysis*, Chicago, Round Mac Nally and Cie, 1964.

Huard Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1996.

Kirchheimer Otto, «The Transformation of the Western European Party Systems», *in* La Palombara Joseph, Weiner Myron, eds, *Political parties and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 177-200.

Lavau Georges, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953.

Lagroye Jacques, «Les organisations politiques», *in* *Sociologie politique*, Paris, Presses de la FNSP/Dalloz, coll. Amphithéâtre, 1991, chapitre V, p. 220-289.

Michels Roberto, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques dans les démocraties*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1971, préface de René Rémond (1ère éd. 1912).

Offerlé Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1987.

Ostrogorski Moisei, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993, préface de Pierre Avril (1ère éd. 1903).

Panbianco Angelo, *Political Parties. Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 (1ère éd. 1982).

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

Pombeni Paolo, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, coll. Recherches politiques, 1992, préface de Pierre Rosanvallon (1ère éd. 1985).

Sartori Giovanni, *Parties and Party Systems*, New York, Harper&Row, 1976.

Seiler Daniel-Louis, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 1993.

Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, préface de Raymond Aron (1ère éd. 1920).

Encadré n° 1

«La science politique et les partis» Critique de Maurice Duverger par Georges Lavau

La jeune science politique française a découvert les partis politiques. C'est un inestimable progrès. Cela a permis de remettre dans la réalité l'étude des institutions politiques et de reclasser beaucoup de catégories idéales qu'on croyait définitives : séparation et équilibre des pouvoirs, gouvernement parlementaire, etc. Là encore pourtant, il n'est pas certain qu'on ait procédé selon la meilleure méthode. On s'est en somme attaché à étudier les relations entre *Institutions politiques* — *Partis politiques* — *Régimes électoraux* (nous mettons à part les recherches de géographie et de sociologie électorales qui sont des plus précieuses) : on ne sort pas du «politique» *stricto sensu*. Maurice Duverger, avec son riche ouvrage sur *Les partis politiques* nous semble avoir poussé cette tendance à son paroxysme. Ce que l'auteur nous présente c'est en définitive une *explication des partis par les partis et par le régime électoral*. Étudier la structure des partis britanniques, le système partisan qu'ils constituent et la technique électorale selon laquelle ils se mesurent, pourrait donc suffire pour comprendre ces partis, leurs caractères, leur évolution, leurs méthodes et leur influence dans la vie politique britannique. Evidemment, nous exagérons car incessamment, au cours de son ouvrage, M. Duverger doit signaler l'action d'autres facteurs (extra-partisans ou extra-électoraux) qu'il n'étudie pas. Il estime pourtant que les facteurs qu'il a retenus constituent l'essentiel.

[...] Un auteur est libre de délimiter souverainement son sujet, mais la *raison* que donne M. Duverger de cette limitation est assez contestable ; un parti «fasciste» peut bien calquer son organisation sur celle du parti communiste, s'insérer dans un même «système partisan», la ressemblance ne sera que morphologique, c'est-à-dire formelle, laissant échapper l'essentiel qui ne peut être expliqué précisément qu'à l'aide de la doctrine et de la composition sociale. A un moindre degré on pourrait encore souligner d'aussi fondamentales différences entre deux partis communistes, l'un inséré dans une société de type agricole et l'autre dans une société de type industriel. Ce n'est pas seulement l'étude de la *doctrine* et de la *composition sociale* des partis qui manquent en effet à l'ouvrage de M. Duverger, mais plus encore celle des *types de société et de civilisation* où se meuvent les partis, celle des *conditions économiques* et des *circonstances historiques* dans lesquelles ils évoluent.

Ce ne sont pas des *lacunes* que nous voulons ici relever : il est trop évident qu'une investigation aussi totale eût dépassé les forces humaines et celle, plus limitée, à laquelle s'est livré M. Duverger est déjà si fouillée qu'on aurait mauvaise grâce à lui reprocher de n'avoir pas tout dit. Ce que nous contestons c'est son *parti pris initial* et la *méthode* qui en découle. Le parti pris c'est de considérer «le» parti politique comme une «communauté d'une structure particulière» se caractérisant «*avant tout* par son autonomie». Là nous paraît résider l'erreur de base qui caractérise cette tentative autonomiste de la «science politique». La vie politique n'est pas une espèce spécifique : elle est une forme de la vie sociale d'un groupe national. Ses caractères propres (intensité, atonie, instabilité, etc.) sont dus bien moins à des facteurs proprement politiques (institutions, partis, régime électoral) qu'au conditionnement historique et sociologique de ce groupe. Si la vie politique de tel groupe national est caractérisée à un moment donné par l'immobilisme et l'atonie, il faudra en premier chef en rechercher les causes dans la dispersion territoriale de sa démographie, dans ses structures économiques et sociales, dans l'âge mental de sa population, dans son isolement géographique et diplomatique, dans son idéologie dominante, etc. Les partis politiques ne constituent pas, dans l'abstrait, des communautés définies d'abord par leur structure : en premier lieu ce sont des groupes issus d'une société nationale donnée et, à l'intérieur de celle-ci, de groupes particuliers formés autour d'intérêts, d'affinités ou de formes de sociabilité plus ou moins différenciés et caractérisés. L'«anatomie» (ou la morphologie) des partis politiques nous paraît être un aspect très secondaire de ces groupes et surtout elle n'a, très souvent, pas du tout la même signification ni la même valeur selon qu'il s'agit de telle ou telle société nationale.

Paru dans *Cahiers Français*, « Découverte de la science politique », n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

[...] Nous doutons que puisse être établie une «science» des partis politiques *en général* (encore une science !). Elle ne pourrait l'être qu'à deux conditions. Ou bien, il s'agirait d'une science appliquée ; on voit assez bien le genre d'ouvrages : «Comment rajeunir son parti», «La Révolution par la représentation proportionnelle», «Comment devenir un parti dominant». Ou bien, si l'on veut être sérieux, cette science restera une simple typologie, abstraite si l'on veut systématiser, confuse si l'on veut serrer la réalité.

Georges Lavau, *Partis politiques et réalités sociales. Contribution à une étude réaliste des partis politiques*, Paris, Armand Colin, coll. Cahiers de la FNSP, 1953, p. 7-9.

Encadré n°2

Les effets des changements sociaux sur la concurrence interne des partis politiques

Changements et permanence résultent bien de la concurrence entre les partis pour conserver ou accroître leurs ressources (électorats, potentiel d'adhérents et de militants, soutiens émanant d'organisations non partisans) ; mais, on ne saurait comprendre cette concurrence, ses modalités et ses effets, sans prendre en compte les transformations et les « pesanteurs » sociales telles qu'elles sont « importées », interprétées, et traitées par les agents légitimes dans le champ politique. Les modifications des règles et des pratiques autorisées dans la compétition, les changements affectant les positions respectives des partis politiques, la transformation des structures d'organisations dans lesquelles ils sont insérés, les évolutions des électorats et celles des catégories sociales où se recrutent leurs adhérents et leurs militants, sont autant de phénomènes qui échappent largement aux stratégies des dirigeants politiques — mais qui les contraignent, ne serait-ce que par les représentations qu'ils en ont. Aussi les transformations repérables dans la « façon de jouer » des partis politiques sont-elles trop souvent présentées comme de simples changements de stratégie imputables à l'habileté des dirigeants, tandis que la persistance de pratiques et de programmes inadaptés est inversement attribuée à la sclérose ou à l'aveuglement (voire à l'entêtement idéologique) des leaders ; il convient plutôt d'y chercher les effets d'amples phénomènes sociaux.

En considérant — donc en isolant — maintenant les processus de concurrence « internes » aux partis, processus qui contribuent à la fois à leur incessante transformation et à la construction de leur permanence, on gardera à l'esprit que cette distinction est d'ordre analytique, et qu'il convient de n'en être pas dupe : l'imbrication est forte entre ces processus « internes » et les modifications globales du champ de concurrence entre organisations, et ils ne se comprennent qu'en les rapportant aux évolutions de la société. Les changements d'équipes dirigeantes, le renforcement ou l'affaiblissement d'une tendance, l'adoption de nouveaux thèmes, aussi bien que la construction de « filiations » qui accréditent l'image d'une permanence essentielle, résultent tout autant de processus sur lesquels les acteurs n'ont pas (ou peu) de prise, que des stratégies mises en œuvre dans des relations concurrentielles au sein du parti. Les modifications les plus spectaculaires sont souvent signalées par des changements importants dans l'équipe dirigeante, ou dans la représentation des tendances, des « courants », au sein de cette équipe. Ces changements sont souvent imputés à des « coups » portés par un leader ; cette interprétation n'est pas sans intérêt en première analyse, et elle correspond généralement au savoir pratique des acteurs eux-mêmes ; elle souffre pourtant des limites mêmes de l'analyse stratégique. Une modification importante de la position occupée par un leader, ou une équipe, et des ressources qu'ils peuvent mobiliser de ce fait, résulte souvent d'événements qui échappent complètement à leurs calculs. Si Jacques Chirac a pu, par exemple, constituer une équipe forte grâce à sa position de maire de Paris, et s'il a sans doute conçu cette position et cette équipe comme des moyens pour établir son leadership sur le RPR, il n'en a pas moins bénéficié au départ d'une modification du statut de Paris proposée, sinon imposée par ses rivaux de la majorité, et qui résultait elle-même d'évolutions complexes de la structure économique, sociale et administrative de l'agglomération parisienne. C'est moins l'habileté des autres dirigeants de courants au sein du parti socialiste, que l'échec relatif de la mobilisation « laïque » en 1984, qui peut rendre compte de l'affaiblissement (provisoire) d'un Pierre Mauroy ou d'un André Laignel — et, corrélativement, d'une modification importante des relations établies entre le parti et les syndicats enseignants.

Lagroye Jacques, « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, XXXVII (3), 1989, p. 369-370 (traduction de l'auteur reproduite avec son autorisation).